



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION MANIFESTATIONS CULTURELLES - ANNÉE 2012

Date limite de dépôt : 31/01/2012

NOM DU PROJET PRÉSENTÉ

.....

DATE(S) et LIEUX DU PROJET

.....

NOM DU PORTEUR DE PROJET

.....

Nom du bénéficiaire :

Nom de la structure :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Mail :

N° SIRET :

Composition du bureau (pour les associations*) :

Président (e) :

Secrétaire :

Trésorier(e) :

Date de la dernière Assemblée Générale :

Montant de la subvention de l'année précédente allouée par MACS :

Nombre total d'adhérents :

** Si le bénéficiaire est une association, joindre un exemplaire des statuts.*

À retourner à :

Monsieur le Président
Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud
Allée des Camélias - BP 44
40 231 Saint-Vincent-de-Tyrosse Cedex

SYNTHESE DU PROJET

Nom de la manifestation	
Dates	
Localisations	
Publics visés	
Objectifs	
Description de la manifestation	
Partenaires concernés	
Communication prévue pour MACS	
Actions prévues dans le cadre du respect de l'environnement [cf Agenda 21]	

NB : Afin de permettre une meilleure appréciation de votre projet, vous pouvez joindre un complément écrit ou des documents relatifs au projet (programme, revue de presse...).

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET

Dépenses		Recettes	
Budget Artistique		Subventions	
		État	
		Conseil Régional	
		Conseil Général	
		Maremne Adour Côte-Sud	
		Commune 1	
		Commune 2	
		Commune 3	
		Autres financements	
Budget Technique			
		Recette propre	
Salaires et Charges			
		Mécénat	
Frais Administratifs			
		Apports valorisés (participation matérielle chiffrée des communes)	
Communication			
TOTAL		TOTAL	

Certifié exact, le

Signature :

IMPORTANT Merci de bien vouloir joindre un RIB à votre demande

BILAN DE L'ANNÉE 2011

Activité :

Partenariat réalisé :

Nombre de spectacles :

Fréquentations :

Budget :

Dépenses		Recettes		
Budget Artistique		Recettes Propres		
Budget Technique		Subventions	Demandées	Accordées
Frais Administratifs		État		
Salaires et Charges		Région		
Budget Communication		Département		
		Maremne Adour Côte-Sud		
		Communes		
		Autres		
TOTAL		TOTAL		

Prestation en nature :

Mise à disposition d'un équipement :

Prêt de matériel :

Intervention de personnel sur la manifestation :

Certifié exact à _____, le _____

Signature :

REMARQUES

- **Éléments financiers :**

Tout projet ne présentant pas le bilan de l'année 2011 (bilan financier, de fréquentation et revue de presse) sera considéré comme incomplet et ne pourra pas être instruit.

- **Présentation du dossier :**

Le document « dossier de demande de subvention culturelle 2012 » peut être complété par des documents annexes mais ne peut en aucun cas être substitué à un autre document. Il revêt de ce fait un caractère impératif. Merci de prendre le soin de bien vouloir le compléter.

- **Communication :**

En cas d'attribution de subvention :

- Merci de bien vouloir inscrire le logo MACS sur l'ensemble de vos supports de communication
- Le service Culture de MACS tient à votre disposition différents supports de communication aux couleurs de la communauté de communes (panneaux, banderoles, oriflammes) que nous vous demandons d'installer aux abords de la manifestation.
- **Promotion du partenariat avec la communauté de communes**
Dans son dossier, le candidat devra faire figurer les initiatives qu'il souhaite mettre en œuvre afin de promouvoir le partenariat avec MACS (affichage, supports de communication, presse, temps de parole...).

- **Agenda 21 :**

Une démarche concertée des élus a permis l'élaboration d'une Charte Territoriale, basée sur trois valeurs fondatrices : ambition, solidarité et éco-responsabilité.

Concernant cette dernière orientation d'éco-responsabilité et selon les préconisations de l'Agenda 21, MACS encourage tous ses partenaires à conserver et/ou adopter, lors des différentes manifestations, un comportement respectueux de l'environnement, des ressources et activités traditionnelles de notre territoire.

*Merci de bien vouloir prendre connaissance du règlement culture
et de tenir compte des critères d'éligibilité*

Pour toute question relative à ce dossier, contactez :
Service Culture
(05.58.77.58.81 / Mail : service.culture@cc-macs.org)
Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud
Allée des Camélias BP 44
40 231 Saint-Vincent-de-Tyrosse cedex